



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **DES EFFORTS ...**

### **MAIS SANS DISCRIMINATION !**

La situation économique impose des efforts à tous les citoyens.

Ces efforts doivent être équitablement répartis.

Selon les prévisions budgétaires des régimes de base et assimilés, une revalorisation des pensions de 2 % est prévue au 1<sup>er</sup> avril 2013.

Si cette revalorisation ne devait pas s'appliquer à l'ensemble des pensions cela constituerait une nouvelle discrimination inacceptable. Or les premiers échos des négociations en cours entre les partenaires sociaux, gestionnaires des régimes complémentaires AGIRC - ARRCO des 11 millions de retraités du secteur privé, laissent malheureusement craindre une revalorisation faible voire nulle.

Il serait intolérable d'avoir une nouvelle fois deux poids deux mesures !

**Fait à Paris, le 27 novembre 2012**

**N° 114**

La Confédération Française des Retraités est constituée des 5 principales organisations de retraités :  
Aînés Ruraux Fédération Nationale – Groupement CNR-UFRB - Confédération Nationale des Retraités des  
Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00

Fax 01 40 58 15 15 – courriel : [conf.retraites@wanadoo.fr](mailto:conf.retraites@wanadoo.fr) – site : [www.retraite-cfr.fr](http://www.retraite-cfr.fr)